



## **Paris va s'associer aux villes de Métropole pour définir le nouveau Vélib'**

**Christophe Najdovski, adjoint à la Maire, a proposé au Conseil de Paris de poser la première pierre d'un dispositif « Vélib' Métropole ». Une cinquantaine de villes autour de la capitale pourront adhérer à ce syndicat d'études visant à construire le futur service Vélib', qui serait modernisé et étendu à l'échelle métropolitaine.**

Depuis sa création, Vélib' bénéficie d'un succès croissant et incontesté. Plus de 250 millions de déplacements ont été réalisés via ce vélo en libre-service, plébiscité par les Métropolitains, qui compte aujourd'hui près de 300.000 abonnés annuels.

Le contrat avec la société JCDecaux, qui gère et assure la maintenance de Vélib', prendra fin en février 2017. Avant cette échéance, un appel d'offres sera lancé pour mettre en place une nouvelle génération de Vélib' plus performants et innovants, en envisageant par exemple le développement d'une gamme de Vélib' électriques ou une offre de location longue durée.

« Nous souhaitons aussi travailler à étendre le périmètre concerné à la Métropole », a annoncé Christophe Najdovski, adjoint à la Maire de Paris, en charge des transports, de la voirie, des déplacements et de l'espace public. Une étude prospective, réalisée en juin dernier par l'Atelier parisien d'urbanisme (APUR), a en effet permis d'identifier un périmètre de pertinence pour le service Vélib' d'une cinquantaine de communes de la petite couronne.

Le Conseil de Paris vient de poser la première pierre de ce projet innovant, en approuvant la création d'un syndicat mixte d'études, que la Ville de Paris financera à hauteur de 1,1M€. Les collectivités concernées peuvent adhérer à ce syndicat, dont la mission est de définir collégialement les innovations à apporter au service et son modèle économique.

**Contact presse :** Nadhéra Beletreche / 01.42.76.49.61 / [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr)